

## Un contrat départemental de 1,7 million d'euros

Jean-Marc Martin-Teissère vient de signer le Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA) pour la période 2015-2019 avec Jean-Noël Guérini, président du Conseil Général. Le premier élu de Verquières notait dans son allocution *"que la signature de ce second contrat départemental constitue une fierté pour l'ensemble du Conseil Municipal. Nous sommes fiers, mais également redevables envers vous-même et envers l'assemblée départementale pour l'aide que vous nous avez toujours accordée pour la totalité des projets que nous avons menés à bien dans notre village aux ressources, somme toutes, bien modestes. Ces ressources qui, malgré notre gestion rigoureuse, sont mises à mal par des lois et décrets pour le moins...discutables. Et je reste modéré pour qualifier l'attitude inqualifiable d'un gouvernement qui veut faire payer aux communes des années de gestion calamiteuse du budget national!"*

Et de noter *"les Verquèroises et Verquèrois sont parfaitement au courant de toute l'aide que le département apporte régulièrement à notre commune, le plus souvent par l'intermédiaire du dispositif d'aide aux travaux de proximité ou comme c'est le cas aujourd'hui pour des financements plus conséquents. 1,7 million d'euros c'est beaucoup d'argent en général et tout particulièrement pour notre petit vil-*



Le CDDA vient d'être signé par le maire et le président du CG 13.

/ PHOTO C.D.

*lage". En conclusion outre les remerciements à l'assemblée départementale présidée par Jean-Noël Guérini, le maire tenait à associer à cette signature "vos collaborateurs avec une mention toute particulière à Monsieur Bourgogne et Madame Faure, ma fidèle secrétaire". Prenant la parole à son tour, le président Guérini notait "que ces programmes traduisent la préoccupation qui est la vôtre d'œuvrer pour le renforcement des services publics de proximité et à l'amélioration du cadre de vie de tous vos administrés...Vous évoquiez les travaux de proximité. Ceux-ci, dans le cadre maximum de leurs montants (75 000€ maxi), font avant tout travailler des entreprises PME-PMI locales et à ce titre, ils contribuent également au maintien et à la création d'emplois locaux! Nous le savons bien, sans ce soutien financier, ces investissements seraient impossible pour les communes."*

**Christian DATTILO**

### LES PROJETS FINANCÉS PAR LE CG 13

La participation du conseil général s'élève à 1,7 million d'euros sur un montant total des travaux de 2,1 millions d'euros. Sont prévus :

- Aménagement d'un local, place de la Magnaneraie, destiné à accueillir diverses associations.
- Réhabilitation de la route de Cabannes et la place des Frênes afin de concilier circulation, stationnement, sécurité des piétons et embellissement du village.
- Acquisition d'un terrain et création d'un parking impasse du Mistral.
- Réfection et mise aux normes de la salle polyvalente.
- Réhabilitation de l'église Saint Vérédème intérieur, extérieur et clocher.
- Construction d'un local à usage de commerce de proximité, surmonté d'un ou deux logements.